

Des actions pour une plus grande participation sociale des personnes handicapées

Montréal, 31 mai 2018 – La Semaine québécoise des personnes handicapées a lieu à compter demain, du 1^{er} au 7 juin. Le Regroupement des comités des usagers en santé et services sociaux (RPCU) appuie pleinement cette initiative de l'Office des personnes handicapées du Québec. Cette semaine nous donne l'occasion de réfléchir sur la place que les personnes handicapées occupent dans notre société et sur celle que nous leur faisons.

La campagne de l'Office invite les Québécois à passer à l'action afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées en misant sur leur contribution positive à tous les niveaux. Ainsi, au moyen de plusieurs affiches, la campagne met en situation des personnes handicapées dans divers environnements où leur apport est apprécié et soutenu, tant par les employeurs que les organisations et les individus. Le site Web www.ophq.gouv.qc.ca fournit d'ailleurs une foule de gestes à notre portée qui peuvent réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées.

« Lorsque nous savons adapter nos pratiques en regard des situations et des conditions des personnes handicapées, nous contribuons à la fois à leur plein épanouissement et à l'édification d'une société qui met à profit tous ses membres. Pour cela, il faut passer à l'action en proposant un monde plus humain qui accueille inconditionnellement toutes les différences de la même manière que chacun de nous souhaite être accueilli » affirme M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du Regroupement.

Hélas, l'inaccessibilité des lieux, l'isolement social, la pauvreté, la sous-représentation en emploi et les préjugés tenaces demeurent encore aujourd'hui le lot quotidien auquel est confronté un grand nombre de personnes handicapées.

Enfin, comme le rappelle M. Claude Ménard, président du RPCU, plusieurs personnes handicapées œuvrent au sein des comités des usagers et de résidents à travers le Québec, non seulement dans les centres de réadaptation mais aussi dans les comités de tous les types d'établissements et milieux. « Leur participation au sein des comités nous enrichit de savoirs pertinents et d'une sensibilité accrue à la diversité des besoins. Elle nous rapproche de la finalité des soins et des services en santé et services sociaux : la personne qui les requiert, soit l'utilisateur, donc nous tous et nous toutes. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur implication dans les comités et au sein du Regroupement ».

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744